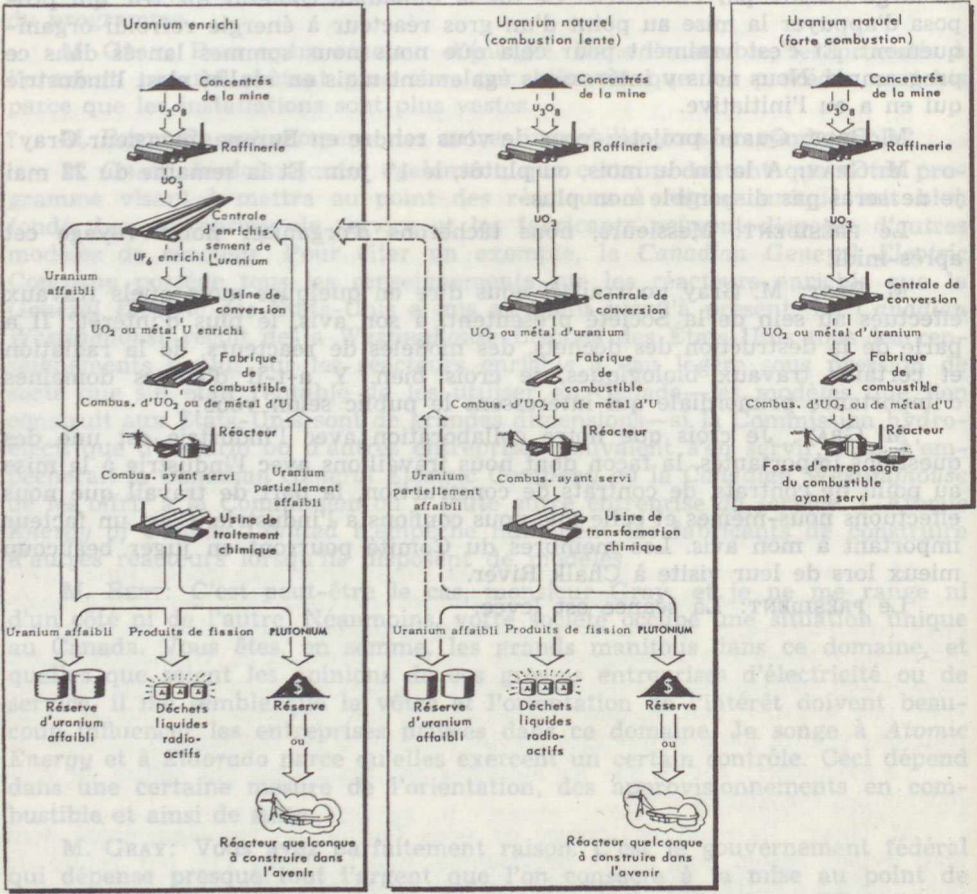


APPENDICE "A"

CYCLES COMBUSTIBLES DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES - 1961

AECIL ILLUSTRATION REF. No. A-2687-E



Energy et de la Commission canadienne de l'énergie atomique. Ceci dépend de l'orientation, des programmes en combustion et ainsi de suite.

M. GRAY: Voulons-nous être financièrement rattachés au gouvernement fédéral qui dépense presque tout son argent que l'on peut consacrer à la mise au point de l'énergie atomique au Canada. La Commission hydro-électrique d'Ontario est le deuxième contributeur important à la mise au point de l'énergie atomique. Nous passerons contrat avec les industriels canadiens pour les appareils qui, selon nous, conviennent le mieux à l'industrie et aux entreprises de service canadiennes et il est certain que les fabricants s'intéressent beaucoup à notre programme. Ceci ne les empêche pas de se renseigner sur d'autres programmes.

M. BEAT: Dans l'ensemble, lorsque les fabricants canadiens vous ont abordés, ce n'était pas au sujet d'autres programmes?

M. GRAY: Non.

M. AIRKW: Si on vous demande d'entreprendre des recherches sur l'un ou l'autre de ces modèles pour l'industrie privée, le faites-vous? Travaillez-vous avec les sociétés privées afin de mettre au point un certain modèle de réacteur ou certains travaux déterminés dans le domaine de l'énergie nucléaire?

M. GRAY: Oui, je pense que oui, si l'industrie s'y intéresse vraiment.